

## I- Présentation et épidémiologie de la maladie

La Salmonellose abortive ovine est une maladie d'origine bactérienne affectant plus particulièrement les ovins et pouvant occasionner des avortements.



La Salmonellose abortive est une maladie principalement occasionnée par *Salmonella Abortusovis*, bactérie spécifique de l'espèce ovine (peut exceptionnellement atteindre les caprins), et non transmissible à l'homme.

## II- Symptômes et impacts

Les symptômes dépendent du moment de la contamination :

- En dehors de la période de gestation : L'animal s'immunise naturellement.
- En tout début (1<sup>er</sup> mois) ou fin (4<sup>ème</sup> mois) de gestation : Risques avortement faibles et souvent inaperçus. Mortinatalité possible.
- Milieu de gestation : La bactérie après franchissement de la barrière placentaire, atteint le fœtus qui meurt à la suite d'une septicémie.



## III- Transmission

L'introduction de la maladie dans un troupeau sain fait souvent suite à des achats ou des mélanges avec des troupeaux infectés (transhumance en particulier). Le rôle de l'eau en tant que vecteur de l'infection peut constituer la principale source de contagion lors d'un épisode abortif sur des troupeaux plein air. Le déclenchement de la maladie proprement dite peut être favorisé par le stress (manipulation...).

Cette bactérie, résistante dans l'environnement (plus de 3 mois dans le sol et l'eau) ne doit pas être confondue avec les autres salmonelles.

La contamination a lieu principalement par voie muqueuse et éventuellement par voie digestive. Les femelles infectées excrètent la bactérie dans les sécrétions vaginales pendant le mois qui suit l'avortement. La contamination des agneaux en période périnatale est possible bien que faible, les risques sont accrus lors d'adoption d'orphelins par une brebis venant d'avorter à terme avec une mamelle fonctionnelle. Ces agneaux meurent alors fréquemment de diarrhées.

## IV– Moyens de lutte et diagnostic

- Le diagnostic clinique repose sur l'observation de flambées importantes d'avortements affectant le plus souvent des femelles de toutes classes d'âge, survenant dans les deux mois précédant le terme prévu, accompagnés d'une détérioration de l'état général des femelles ayant avortées. Cet épisode abortif est associé à des mortalités d'agneaux importantes qui peuvent perdurer tout au long de la saison d'agnelage.
- Le diagnostic laboratoire repose sur :
  - ◆ Le diagnostic direct, (qui doit être privilégié) par le biais d'analyses et de cultures bactériologiques réalisées dans la mesure du possible sur les organes de l'avorton.
  - ◆ Le diagnostic indirect, par la réalisation de sérologies sur les brebis ayant avorté.

De manière générale, le stress qu'il soit de n'importe quelle source, doit être évité pour limiter les risques d'expression de la maladie dans les troupeaux.

Dans les cheptels atteints, il est recommandé pour limiter la circulation de la bactérie et la contamination des femelles gravides de détruire les avortons et placentas, d'isoler les femelles ayant avorté, de ramasser la litière contaminée et de désinfecter le lieu de l'avortement pour éviter une contamination environnementale. Dans les cheptels sains, il faut rester vigilant lors d'introduction ou de mélanges d'animaux.

Il est parfois proposé, pour essayer de limiter le nombre des avortements, de traiter les animaux gravides en recourant à une antibiothérapie adaptée. Les traitements semblent d'autant plus efficaces qu'ils sont effectués précocement mais ils restent coûteux et leurs résultats parfois aléatoires.